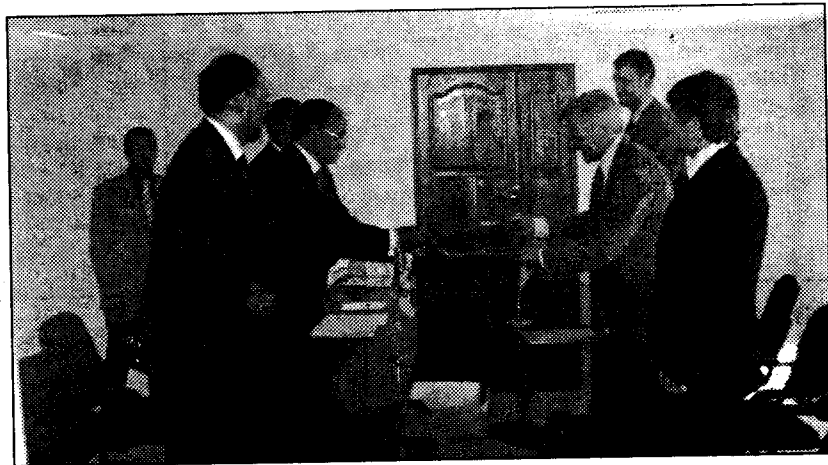


ACCORD DE COOPÉRATION TECHNIQUE
ENTRE LA MAURITANIE ET LA RFA

Trois milliards cent quatre vingt quinze millions d'ouguiyas pour les ressources naturelles, la bonne gouvernance et la pêche

La Mauritanie et la République Fédérale d'Allemagne ont signé mardi à Nouakchott un accord de Coopération Technique, d'un montant de dix millions (10.000.000) d'euros. Soit environ trois milliards cent quatre vingt quinze millions d'ouguiyas.

Ce concours financier allemand contribuera au financement des projets suivants de développement en Mauritanie pour lesquels le gouvernement mobilise d'énormes ressources. Il s'agit du Programme de Gestion des Ressources Naturelles, du Programme d'appui à la mise en œuvre du Programme National de Bonne Gouvernance et de l'Aménagement des ressources Halieutiques. Pour ce faire, le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne fournit, à ces frais, pour ces projets, des presta-



tions en personnel et matériel et mandate la GTZ (agence de la coopération technique allemande) pour leur réalisation.

En procédant à la signature de cet accord, M. Sidi Ould Didi, Ministre des Affaires Economiques et du

Développement et SEM Ernst-Joachim Döring, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, ont salué l'exemplarité de la coopération mauritano-allemande.

Lire page 3

Accord de coopération technique entre la Mauritanie et la RFA

Trois milliards cent quatre vingt quinze millions d'ouguiyas pour les ressources naturelles, la bonne gouvernance et la pêche

M. Sidi Ould Didi, Ministre des Affaires Economiques et du Développement et SEM Ernst-Joachim Döring, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, ont procédé mardi à la signature d'un accord de Coopération Technique, d'un montant de dix millions (10.000.000) d'euros. Ce concours financier est destiné au financement des projets suivants: Programme de Gestion des Ressources Naturelles; Programme d'appui à la mise en œuvre du Programme National de Bonne Gouvernance ; Aménagement des ressources Halieutiques.

Le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne fournit, à ses frais, pour ces projets, des prestations en personnel et matériel. Il mandate la GTZ pour leur réalisation.

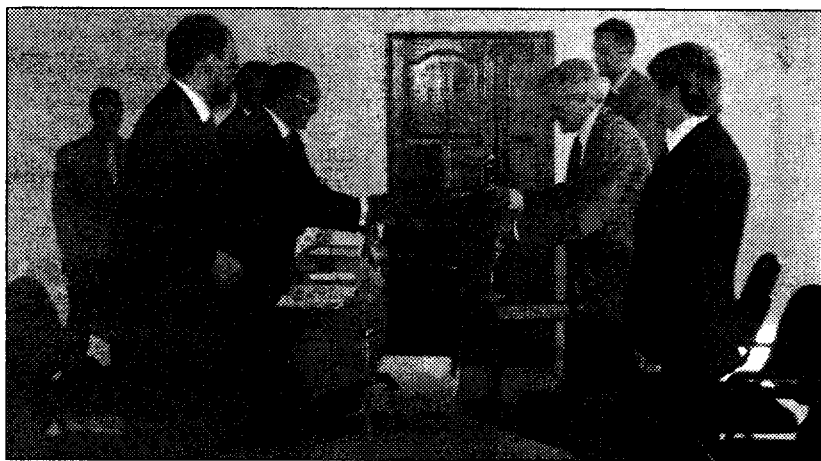
Dans un discours prononcé à l'occasion, le Ministre des Affaires Economiques et du Développement a remercié, au nom du peuple et du gouvernement mauritaniens le peuple et le gouvernement allemands, pour cet important concours qui aura un impact significatif sur le développement socio-économique de notre pays.

Il a ajouté que cet accord vient matérialiser les engagements pris par le gouvernement allemand, lors des négociations intergouvernementales

mauritano-allemandes, qui ont eu lieu à Nouakchott les 26 et 27 avril 2004, en vue de mettre à la disposition de notre pays, à travers la GTZ, une assistance technique gratuite avec une aide financière d'un montant de dix millions (10.000.000 €) Euros, soit l'équivalent de trois milliards cent quatre vingt quinze millions (3.195.000.000) ouguiyas environ. Le ministre a indiqué que les secteurs visés et les projets retenus,

mise en œuvre par le Gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, l'ambassadeur de la RFA a notamment souligné que "par ce nouvel accord de coopération technique, le gouvernement allemand espère contribuer à l'amélioration générale, des conditions de vie des populations en Mauritanie, conformément aux orientations du gouvernement mauritanien, dans



dans le cadre du présent accord, occupent une place de choix dans notre stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, élaborée conformément aux directives du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid' Ahmed Taya, et

ses programmes de lutte contre la pauvreté et de bonne gouvernance". Il s'est enfin dit persuadé que les fondements de cette coopération se renforceront davantage ainsi que les liens amicaux qui existent entre nos deux pays" .